

\*.\* La période des fêtes du Jubilé de Léon XIII a été fixée du 15 octobre 1892 au 30 avril 1893. C'est dans cette période de temps que le Pape recevra les pèlerinages.

Il n'y aura cependant pas de fêtes extraordinaires comme au dernier jubilé, sauf la messe que le Pape célébrera solennellement à la basilique vaticane.

Les premiers sont annoncés. Ce sont ceux des Espagnols et des Alsaciens, qui arriveront le 13 ou 14 octobre. Ces derniers, qui voulaient se rendre à Rome vers la fin de septembre, ont reçu avis que le Pape ne pourrait les recevoir avant le 15 octobre.

\*.\* M. le curé de Saint-Malo, (France), dans un rapport où il exposait les sacrifices que s'imposent ses paroissiens pour la création de la nouvelle école chrétienne, a cité ce trait admirable :

L'école venait d'être laïcisée ; une pauvre vieille fille vient trouver le bon pasteur et lui dit : « M. le curé, j'ai 250 francs dans mon armoire ; ce sont les économies de toute ma vie. Je veux vous les donner pour les petits enfants de Saint-Malo, pour qu'on continue dans l'école à leur parler de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge. » M. le curé refusa. La pauvre fille insista : « Il faut bien peu de chose, dit-elle, au petit oiseau de l'air pour vivre ; il faut bien peu de chose à la pauvre fille, dans sa mansarde, pour servir le bon Dieu et se préparer à mourir. »

\*.\* Un horrible crime a été commis en Italie. Mgr l'évêque de Voligno, venant de Florence où il avait passé quelques jours, retournait à sa ville épiscopale lorsqu'il a été assassiné dans un wagon du chemin de fer aux environs de la station d'Assise. Le meurtrier a été arrêté. On dit que c'est un serrurier de l'érouse. Il avait encore sur lui l'anneau épiscopal qu'il avait dérobé. Il n'avait pas eu le temps d'achever son vol, voulant sauter à bas du train penlant qu'il ralentissait sa marche.

\*.\* Un pieux jeune homme demandait un cilice à un religieux, afin de parvenir plus facilement à mortifier ses sens ; le religieux, homme sage et prudent, fit un signe de croix sur sa bouche en disant : « Soy-z certain, mon cher ami, qu'il n'y a pas de meilleur cilice que de veiller constamment sur ce qui sort par cette porte. »

## AUX PRIÈRES

Rose Anne Lanciault, épouse de Frédéric Sareault, Cohoes N. Y.

## VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

**M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,**  
leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul dépositaire.